

# Une commission d'élus et usagers veut faire plier Veolia-Odalp

**Comment faire baisser le montant des factures de Veolia-Odalp ? Lors d'une réunion publique, les élus Chantal Eyméoud et Marc Audier ont accepté la demande de l'ADUEA : créer une commission commune.**

Mardi 14 février, Chantal Eyméoud, présidente de la communauté de communes de Serre-Ponçon (CCSP), et Marc Audier, vice-président en charge de l'assainissement, rencontraient des usagers qui se mobilisent contre les coûts excessifs facturés par Veolia-Odalp. « Nous avons attendu 15 ans pour que la comcom organise une réunion afin de parler de son contrat avec Veolia », se réjouit Fernando Carreira de l'Association de défense des usagers du service public de l'eau potable et de l'assainissement dans l'Embrunais (ADUEA).

En 2009, la communauté de communes de l'Embrunais signait une délégation de service publique (DSP) avec Veolia pour l'assainissement. « Ce contrat fait que les usagers paieront plus de remboursement d'intérêts que de travaux d'ici à la fin de la délégation en 2039 », déplore l'ADUEA.

Chantal Eyméoud a tenu à rappeler ce qui a motivé le choix de recourir à une entreprise privée pour le traitement des eaux usées : « Il y avait la pression des maires. Il fallait agir d'urgence, notamment pour Les Orres dont la station était menacée de fermeture. Nos services n'étaient pas suffisamment étoffés à l'époque pour prendre en charge l'assainissement. » La présidente met en avant les conclusions des cabinets d'études les orientant vers un recours au privé et Veolia. Une version que conteste l'ADUEA qui dit avoir

alerté, alors sans succès, les élus pour les mettre en garde sur le travail des cabinets et sur les dérives possibles de la DSP. Des dérives que les élus ne contestent pas.

### Un bras de fer juridique engagé

La communauté de communes a d'ailleurs essayé de renégocier ce contrat, en vain. Pire, Veolia demande à présent 2,3 millions d'euros de compensation sur la prime d'épuration que la CCSP refuse de verser. Un bras de fer juridique s'est engagé à ce sujet. « Impossible de sortir de ce contrat, rappelle Marc Audier, car il faudrait verser 17 millions d'euros d'indemnités. »

De leur côté, une cinquantaine d'habitants, souvent membres de l'ADUEA, ont décidé de différer la partie consacrée aux investissements, sur les factures Veolia-Odalp, dans l'attente d'informations que la société refuse de transmettre.

Face à ce contrat, qualifié par la salle de « toxique et nocif pour les usagers », élus et usagers présents constatent qu'ils mènent un même combat : faire diminuer le prix de l'eau. Les élus par le contentieux, les usagers par les paiements reportés.

La réunion qui a commencé de façon quelque peu houleuse se termine sur un consensus : « Nous ne pouvons rien sans l'appui des usagers », constate Marc Audier. « Agissons en bonne entente. Pourquoi ne pas créer une commission où élus et délégués de l'ADUEA pourraient se rencontrer ? », lance Fernando Carreira. « Chiche, mais que cela se passe dans le respect de chacun », répond Chantal Eyméoud.

Cette commission devrait voir le jour prochainement. Du jamais vu.

**Bernard BRABANT**



Chantal Eyméoud face à des usagers contestant les factures excessives de Veolia-Odalp. La réunion a débouché sur un consensus : une commission réunissant élus et représentant de l'ADUEA. Photo Le DL/B.

## Veolia gèrera la nouvelle station d'épuration

C'est une clause du contrat sur laquelle la communauté de communes de Serre-Ponçon (CCSP) ne peut revenir. Veolia-Odalp gèrera la nouvelle station d'épuration construite par la comcom.

Après 30 ans de services, la station d'épuration d'Entraigues, située au rond-point des Orres, arrive en fin de vie. La CCSP a décidé de construire une nouvelle station qui devrait se situer à l'emplacement de l'actuelle. Le coût est estimé pour l'instant à 15 millions d'euros, avec des subventions espérées à hauteur de 6 millions. C'est la comcom qui s'occupera de la construction. En revanche, Veolia-Odalp la gèrera jusqu'en 2039, puisque par contrat la société gè-



La station d'épuration d'Entraigues va être remplacée. Construite par la comcom mais obligatoirement gérée par Veolia-Odalp jusqu'en 2039. Photo Le DL/Bernard BRABANT

re le traitement des eaux de la communauté de communes jusqu'à cette date.

Ce coût de 9 millions

supporté directement par la CCSP s'ajoutera donc à ce que les usagers paient à Veolia.

B.